

APPEL D'OFFRES N° 007/ADMIN/CBM/2026

PREQUALIFICATION DES FOURNISSEURS DES BIENS ET SERVICES

1. PREAMBULE

CBM (enregistrée sous le nom de CBM Christoffel-Blinde mission Christian Blind Mission e.V.) est une organisation internationale de développement qui s'engage à améliorer la qualité de vie des personnes handicapées dans les communautés du monde entier.

Sur la base de notre Guidés par nos valeurs chrétiennes et forts de plus de 100 ans d'expertise professionnelle, nous abordons la pauvreté comme une cause et une conséquence du handicap. Nous travaillons en partenariat pour créer une société inclusive pour tous.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités et du renforcement de son système d'approvisionnement, **CBM souhaite mettre à jour sa base de données des fournisseurs et prestataires préqualifiés pour la période 2026-2028.**

L'objectif général de ce processus est de constituer un portefeuille de partenaires fiables, compétitifs et qualifiés, capables de fournir des biens, travaux et services répondant aux exigences de qualité, d'efficacité, de conformité et de durabilité de CBM.

À travers cet exercice de préqualification, CBM entend identifier et retenir des fournisseurs et prestataires disposant des capacités techniques, administratives et financières nécessaires pour répondre à ses besoins opérationnels tout en respectant les principes de transparence, d'éthique professionnelle, de responsabilité sociale et de protection de l'environnement.

Sont invités à participer à ce processus les entreprises, fournisseurs et prestataires de services légalement établis, possédant une expérience avérée dans leurs domaines d'intervention respectifs et en mesure de garantir des prestations de qualité conformes aux normes applicables.

Les fournisseurs et prestataires retenus pourront être sollicités pour fournir leurs biens et services au profit des bureaux de **CBM à Kinshasa ou à Goma**, ainsi que pour toute autre activité mise en œuvre par l'organisation dans ses zones d'intervention durant la période de validité de la préqualification.

103

2. BIENS ET SERVICES DU MARCHÉ

2.1. BIENS

N°	DESCRIPTIONS	BUREAU CONCERNE
1	Fourniture, maintenance et réparation d'équipements et d'accessoires TIC (ordinateurs, périphériques réseau, imprimantes, photocopieurs, téléphones mobiles, appareils photo numériques, Thuraya, téléphones mobiles...)	Kinshasa et/ou Goma
2	Fourniture de matériel promotionnel, de matériel de visibilité et d'articles à l'effigie de Christian Blind Mission « CBM » (bannières, t-shirts, Polo, Sacs à dos, sacs de conférence, Képis, Cagoule, Gilets, Lanières, Agenda, Tapis de souris, Roll up, Enveloppe, Cartes de service, Cartes de visite, Stylo avec Logo, Notebook, tasses, Impression des messages sur Bâche, ...)	Kinshasa et/ou Goma
3	Fourniture de matériel de bureau et de papeterie (Articles de papeterie, Fournitures d'écriture et de correction, Matériel de classement et organisation, Consommables informatiques et d'impression et Accessoires de bureau)	Kinshasa et/ou Goma
4	Fourniture de mobilier, d'agencements, d'équipements et d'accessoires de bureau (Table et chaise de bureau, Armoires de toutes forme, étagères, Réfrigérateurs de bureau, Distributeurs d'eau, Machines à café, Micro-ondes, Ventilateurs, Climatiseurs, Lampes de bureau, Onduleurs et multiprises, Équipements audiovisuels pour salles de réunion, Équipements électriques et électroniques, Équipements pour salles de réunion et autres Accessoires de bureau)	Kinshasa et/ou Goma
5	Fourniture de pneus, batteries et accessoires connexes pour véhicules automobiles, y compris les services de montage, d'alignement et d'équilibrage des roues	Kinshasa et/ou Goma
6	Fourniture de produits courants pour supermarchés (Produits alimentaires et boissons, Produits d'hygiène personnelle, Produits d'entretien ménager, Articles de cuisine et consommables et autres Produits divers de consommation courante)	Kinshasa et/ou Goma
7	Fourniture de matériel général, de fournitures mécaniques et de fournitures pour l'entretien des installations des véhicules (Fournitures mécaniques et pièces automobiles, Lubrifiants et consommables automobiles, révisions majeures et mineures, remplacement de pièces,	Kinshasa et/ou Goma
8	Approvisionnement en carburant (essence et diesel)	Kinshasa et/ou Goma
9	Fourniture, installation et maintenance de services de climatisation et de réfrigération, Entretien et Réparation Groupe électrogène	Kinshasa et/ou Goma
10	Fourniture de produits et matériels médicaux (Équipements médicaux et dispositifs de soins, Matériels de diagnostic et de surveillance médicale ; Matériels de consultation et d'examen, Consommables médicaux, Matériels de protection individuelle (EPI), Instruments chirurgicaux et de petite chirurgie, Matériels pour soins ophtalmologiques, selon les besoins du programme ; Autres équipements médicaux connexes.	Kinshasa et/ou Goma

163

2.2. SERVICES

N°	DESCRIPTIONS	BUREAU CONCERNE
1	Prestation de services de réparation automobile (révisions majeures et mineures, remplacement de pièces)	Kinshasa et/ou Goma
2	Prestation de services de location de véhicules	Kinshasa et/ou Goma
3	Fourniture de services de vidéographie, de montage et d'autres services connexes.	Kinshasa et/ou Goma
4	Prestation de services de restauration et de traiteur (Pause-café (Coffee Break), Déjeuner, Diner et Réception)	Kinshasa et/ou Goma
5	Prestation des services de fumigation, désinsectisation, dératisation et lutte antiparasitaire dans ses bureaux, entrepôts, véhicules et autres installations.	Kinshasa et/ou Goma
6	Fourniture de collecte, du transport et de l'évacuation des déchets solides, poubelles et immondices générés par ses bureaux, entrepôts et autres installations.	Kinshasa et/ou Goma
7	Prestation de services d'expédition (locale et internationale), de dédouanement et de transit	Kinshasa et/ou Goma
8	Prestation de services de taxi, y compris les transferts depuis et vers l'aéroport	Kinshasa et/ou Goma
9	Prestation de services d'impression, de reproduction, de conception graphique, de finition et de production de supports de communication.	Kinshasa et/ou Goma

3. DOSSIER DE SOUMISSION

Veillez fournir des informations complètes, précises et à jour pour chacune des exigences et questions figurant dans le présent formulaire. Les réponses doivent être suffisamment détaillées pour permettre une évaluation adéquate de votre capacité technique, financière et opérationnelle à fournir les biens, travaux ou services sollicités.

Lorsque l'espace prévu pour répondre à une question est insuffisant, vous pouvez ajouter des lignes supplémentaires ou joindre des documents annexes. Dans ce cas, veuillez indiquer clairement le numéro et l'intitulé de la question concernée afin de faciliter l'examen de votre dossier.

Tout document justificatif pertinent (certificats, licences, références, états financiers, attestations, brochures, catalogues, etc.) peut être annexé à votre soumission pour étayer les informations fournies. Les soumissionnaires sont encouragés à fournir des réponses complètes et documentées, car toute information incomplète ou insuffisamment étayée pourrait affecter l'évaluation de leur offre.

Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que toutes les informations et pièces justificatives requises sont incluses dans son dossier de soumission avant la date limite de dépôt des offres.

3.1. Information sur le soumissionnaire

#	Informations requises	Réponses du soumissionnaire
1	Nom de l'entreprise	
2	Numéro d'enregistrement	
3	Année de création	
4	Type d'entreprise (par exemple, entreprise individuelle, société en nom collectif, société à responsabilité limitée, etc.)	
5	Adresse physique	
6	Adresse postale	
7	Numéro de téléphone	
8	Adresse e-mail	
9	Site web (le cas échéant)	
10	Nom de la personne à contacter	
11	Fonction de la personne à contacter	
12	Numéro de téléphone de la personne à contacter	
13	E-mail de la personne à contacter	
14	Nombre d'employés	
15	Numéro d'identification fiscale de l'entreprise	
16	Régime fiscal de l'entreprise	
17	Brève description des activités de l'organisation	
18	Principaux clients (énumérer tous les contrats importants exécutés au cours des trois dernières années)	
19	Coordonnées bancaires (pour le paiement)	

Noms du responsable habilité :

Signature :

Date :

3.2. DOCUMENTS A FOURNIR

DOCUMENTS À FOURNIR	STATUT - À COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONNAIRE. (Veuillez cocher ✓ si le document requis a été soumis)
Copie de l'enregistrement fiscal – Obligatoire au moment de la soumission	
Copie de l'enregistrement de la société – Obligatoire au moment de la soumission	
Copies des pièces d'identité du ou des dirigeants de la société – Obligatoire au moment de la soumission	
Attestation de localisation – Obligatoire au moment de la soumission	
Informations bancaires : - Attestation de compte bancaire - Certificat de non-faillite - Obligatoire au moment de la soumission	
Attestation de conformité fiscale : datée de moins de trois mois à compter de la date de soumission de l'offre - Obligatoire au moment de la soumission	

10/03

3.3. EXPERIENCE

Veillez joindre la preuve des contrats/commandes importants réalisés au cours des 12 derniers mois pour la catégorie spécifique pour laquelle vous soumissionnez. Veillez joindre des copies des contrats précédents et des bons de commande exécutés au cours des **12 derniers mois**.

Veillez joindre des preuves vérifiables de travaux similaires exécutés avec succès dans le passé (y compris des copies des bons de commande, des bons de livraison signés, des factures et des bons de réception des marchandises pour l'organisation destinataire).

Veillez fournir les références et recommandations d'au moins trois clients actuels et trois anciens clients avec lesquels votre entreprise a travaillé dans le domaine faisant l'objet de l'appel d'offres.

4. EVALUATION DES OFFRES

Sur la base des soumissions, un Comité de passation de CBM procédera à un processus d'évaluation des offres reçues. CBM se réserve le droit d'accepter ou de rejeter une ou toutes les propositions, et d'accepter la/les offre(s) jugée(s) être dans le meilleur intérêt de CBM.

Les évaluations seront effectuées sur base des critères principaux ci-dessous :

1. Documents légaux valides ;
2. Au moins 3 références de contrats similaires ;
3. États financiers ou preuve de capacité financière ;
4. Déclaration d'intégrité et d'absence de conflit d'intérêts ;
5. Engagement au respect du Code de conduite des fournisseurs ;
6. Capacité technique démontrée dans la catégorie de biens ou services concernée.

Le ou les soumissionnaires ayant obtenu les meilleures notes à l'issue du processus d'évaluation seront retenus pour la préqualification, sous réserve que leurs prix soient jugés justes, raisonnables et conformes aux conditions du marché. Cette sélection demeure également conditionnée à la réalisation satisfaisante des vérifications diligentes complémentaires (Due Diligence).

L'objectif de ces vérifications est de s'assurer que CBM établit des relations contractuelles avec des fournisseurs réputés, intègres et responsables, disposant des capacités techniques, opérationnelles et financières nécessaires pour exécuter leurs obligations contractuelles de manière efficace et conforme aux normes de qualité, d'éthique et de conformité requises par l'organisation.

Lors de l'évaluation de la notation, le Comité attribuera des points pour chaque critère en fonction de l'échelle suivante :

Point	Raison
0	Non acceptable ; ne remplit aucun des critères spécifiés
1-4	Remplit quelques-unes des exigences minimales et peut ne pas être acceptable
5	Acceptable
6-9	Acceptable ; satisfait à toutes les exigences et en dépasse certaines
10	Acceptable ; dépasse toutes les exigences

10/03

Outre la documentation administrative et juridique obligatoire (dont le comité interne d'achats vérifiera la présence), merci de préciser dans le tableau ci-dessous les critères de sélection qui seront utilisés lors du comité de sélection du fournisseur :

5. CLAUSES DE PRINCIPE DE CONDUITE

Le fournisseur souhaitant travailler avec Christian Blind Mission « CBM » doit respecter les principes suivants :

- a. Éthique des affaires :** Le fournisseur doit maintenir le plus haut degré d'éthique des affaires lorsqu'il travaille avec Christian Blind Mission « CBM ».
- b. Transparence dans la transmission d'informations :** Le fournisseur ne doit pas être impliqué dans des activités frauduleuses, présenter des informations ou des faits trompeurs dans le but d'influencer le processus de sélection et d'attribution des contrats en sa faveur.
- c. Concurrence loyale :** le Fournisseur ne doit pas être impliqué dans des pratiques corrompues, collusoires ou coercitives.
- d. Responsables non bénéficiaires :** Le Fournisseur déclare et garantit qu'aucun responsable de Christian Blind Mission « CBM » n'a été, ou ne sera, admis par le Fournisseur pour tout bénéfice direct ou indirect découlant de cette Demande d'offre de prix, bon de commande / contrat ou de leur attribution. Le Fournisseur accepte que le non-respect de cette disposition constitue une violation d'une condition essentielle de ce processus.

Si à tout moment au cours de ce processus, Christian Blind Mission « CBM » découvre que le fournisseur a enfreint les principes susmentionnés, l'offre de ce fournisseur peut être rejetée comme non éligible. Tous les coûts liés à l'annulation des contrats sont à la charge du fournisseur.

6. NOTIFICATION DES RESULTATS

Les candidats retenus à l'issue du processus de préqualification seront informés par courrier électronique dans un délai maximal d'un (1) mois à compter de la date limite de réception des candidatures.

Les soumissionnaires qui n'auront reçu aucune notification de la part de CBM dans un délai de trois (3) mois suivant cette date sont priés de considérer que leur candidature n'a pas été retenue. En raison du nombre potentiellement élevé de candidatures reçues, CBM ne pourra pas adresser de notification individuelle aux candidats non retenus ni fournir de commentaires détaillés sur les résultats de l'évaluation.

CBM remercie l'ensemble des soumissionnaires pour l'intérêt porté à ce processus de préqualification et pour le temps et les ressources consacrés à la préparation et à la soumission de leur dossier de candidature.

7. CONDITIONS DE SOUMISSIONS DES OFFRES

CBM invite les fournisseurs intéressés, qualifiés, techniquement compétents et éligibles à soumettre leur intérêt pour la préqualification afin d'être inclus dans la base de données de CBM pour la fourniture de biens et la prestation de services pour les années 2026-2028 pour le programme pays RDC.

Toute demande de clarification doit être soumise par écrit à CBM au plus tard 5 jours ouvrables avant la date limite de soumission. CBM répondra à toutes les demandes des soumissionnaires au moins 3 jours ouvrables avant la date limite de soumission. Toutes les clarifications doivent être envoyées aux adresses électroniques suivantes contactcbmrhc@cbm.org

Le dossier de présélection complété doit être envoyé par courrier électronique à l'adresse suivante contactcbmrhc@cbm.org au plus tard le **11 Aout 2026 à 17 heures**, heure locale.



Toutes les soumissions physiques doivent être adressées au Directeur national de CBM, sous pli scellé et remises en main propre à l'un des bureaux suivants,

A Kinshasa

19, Avenue NTANGU, Quartier BASOKO, NGALIEMA,

A Goma

44, Av. Pangî, Murara, Goma, Nord Kivu, DR Congo.

Tous les fournisseurs existants sont tenus de participer aux côtés des fournisseurs potentiels afin d'être évalués et pris en considération.

Tous les participants qui auront dûment complété le processus de préqualification seront informés des résultats.

La préqualification n'est pas une garantie d'opportunité commerciale, les soumissionnaires seront invités à soumettre leurs offres en fonction des besoins et des opportunités disponibles. CBM RDC se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, en tout ou en partie, à sa discrétion.

Merci de noter que :

La préqualification n'est pas une garantie d'opportunité commerciale, les soumissionnaires seront invités à soumettre leurs offres en fonction des besoins et des opportunités disponibles.

Christian Blind Mission « CBM » se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre, en tout ou en partie, ainsi que d'annuler le présent appel d'offres à tout moment, sans obligation de justification.

Elle ne pourra en aucun cas être tenue responsable des coûts ou dépenses engagés par les soumissionnaires dans le cadre de la préparation et de la soumission de leurs offres.

Fait à Kinshasa le 27 juillet 2026

